

RESSOURCE QUANTITATIVE

LES POINTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

- Une alimentation en eau potable **vulnérable, critique** en période estivale et de sécheresse et dépendante pour partie de ressources extérieures
- Une ressource **solicitée** pour différents usages dans un contexte de forte densité de population : alimentation en eau potable, prélèvements industriels, économiques et de loisirs (plans d'eau et canaux) parfois au détriment des milieux aquatiques
- Des aléas climatiques et une **vulnérabilité forte** pouvant entraîner des conflits d'usage et nécessitant une gestion de crise
- Des volumes de **précipitations globalement importants** ; des **régimes hydrologiques différents** d'écoulement des cours d'eau
- Une ressource souterraine peu abondante et mal connue
- Un constat de **fuites importantes** sur les réseaux de distribution



LFS ENJEUX

- > SÉCURISATION de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau
- > VALORISATION des ressources actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau et mobilisation de nouvelles ressources
- > ADÉQUATION DURABLE entre besoins et ressources

LE RÔLE DU SAGE

- Des objectifs de quantité pour une meilleure gestion de la ressource seront pris en compte dans le PAGD et le règlement des SAGE. Ce volet constituera le plan de gestion quantitative de la ressource en eau (PGRE) sur la Savoureuse, identifiée en déséquilibre dans le SDAGE.
- Concernant la gestion de la sécheresse, le SDAGE demande la définition de seuils de gravité, avec des objectifs et des règles associés. Des modalités de gestion de crise devront en particulier être définies pour la Savoureuse.
- Enfin, concernant la maîtrise des impacts cumulés des prélèvements, le SDAGE prône la mise en œuvre d'une politique dans les SCOT et les PLU qui devront s'appuyer sur une analyse adéquation besoin-ressource et des impacts sur les milieux.

LES PISTES D'OBJECTIFS

(pour la suite de l'élaboration du SAGE)

- Préserver le bon fonctionnement des milieux superficiels et souterrains
- Développer les connaissances socio-économiques au regard des usages de l'eau
- Mobiliser une (ou plusieurs) ressource(s) de substitution
- Valoriser la gestion des ressources d'eau potable actuellement mobilisées : améliorer les rendements des réseaux de distribution, améliorer les modalités d'exploitation des zones de captage...
- Développer les technologies économes en eau : recyclage, gestion du ruissellement et réserve d'eaux pluviales, infiltration des eaux pluviales...
- Respecter les débits et conditions des cours d'eau favorables à la vie biologique en période d'étiage et de sécheresse
- Garantir et développer les usages de l'eau (industriels, agricoles, récréatifs : baignades aménagées, bases de loisirs nautiques...) de façon durable
- Anticiper la gestion de la ressource en eau en cas de crise (ex: sécheresses, pollutions)

COMMISSION LOCALE DE L'EAU



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Savoureuse - Bourbeuse - Allaine - Lizaine - Rupt

RESSOURCE QUANTITATIVE

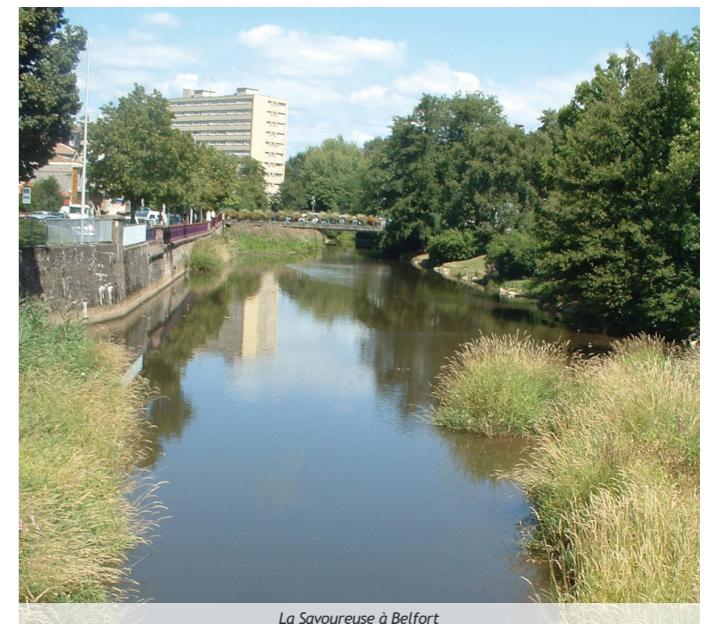
Diagnostic

DES USAGES PARTAGÉS, UNE CONCILIATION NÉCESSAIRE

Avec une densité de 278 habitants/km² en 2006, le nord de la Franche-Comté se caractérise par un aménagement urbain dense correspondant essentiellement aux agglomérations de Belfort et Montbéliard et dans une moindre mesure aux zones urbaines d'Héricourt et de Delle. La consommation d'eau moyenne par habitant, est de 107 l/jour/habitant (exemple des communes desservies par les prélèvements du sous-bassin de la Savoureuse). Cette consommation moyenne est inférieure à la moyenne nationale (158 l/jour - donnée 2008), ce qui laisse supposer que les économies réalisables sur les besoins domestiques sont faibles via la consommation ; des efforts sont cependant à réaliser sur les réseaux (amélioration du rendement). L'alimentation en eau potable (AEP) constitue le premier poste de prélèvement dans le milieu avec près de 8 millions de m³/an (provenant pour moitié de la prise d'eau sur le Doubs à Mathay).

Sur les 1,7 millions de mètres cubes utilisés par les industriels installés dans le sous-bassin de la Savoureuse, 1,2 millions de mètres cubes sont prélevés dans la Savoureuse et y sont rejetés après usage avec une perte inférieure à 1 %.

Deux canaux s'écoulent sur le périmètre du SAGE : le canal du Rhône au Rhin et le canal de la Haute-Saône à Montbéliard. Ces canaux doivent être alimentés en permanence pour compenser les pertes liées aux fuites. A noter qu'une liaison correspondant à un axe principal Saône Rhin est en projet.



La Savoureuse à Belfort

Le paysage du nord Franche-Comté est marqué par un nombre très important de plans d'eau d'agrément ou dédiés à la pisciculture. On observe dans une moindre mesure des zones (plans d'eau, rivières) réservées à la baignade et aux loisirs nautiques, essentiels en termes d'usages sociaux, récréatifs, durant la saison estivale.

L'activité agricole, essentiellement extensive de type polyculture-élevage, ne présente pas d'enjeu d'irrigation et, à ce titre, n'est pas identifiée comme usage intensif de la ressource en eau.

La conciliation de ces usages, variés, doit également permettre la vie biologique dans les cours d'eau et l'atteinte du bon potentiel écologique.



Savoureuse - Déversoir entre deux bassins de rétention

LA SÉCURISATION EN EAU POTABLE : UN ENJEU CLÉ POUR L'AVENIR

Le nord de la Franche-Comté dispose de ressources d'alimentation en eau potable superficielles ou à faible profondeur qui connaissent des étiages sévères et des variations importantes de niveau et sont par essence vulnérables aux pollutions accidentelles. Sur le périmètre du SAGE, des interconnexions entre unités de gestion existent. Cependant, ces interconnexions s'établissent entre des territoires qui, en cas d'événements (pollutions accidentelles ou chroniques, sécheresses de fréquence, de durée ou d'intensité variables), risquent de présenter des déficits d'eau potable durables.

La Communauté d'Agglomération Belfortaine (CAB), forte d'environ 95 000 habitants, préleve 7 millions de m³ d'eau par an en s'appuyant sur deux uniques ressources propres que sont les captages de Sermamagny et de Morvillars (situé sur le bassin de l'Allaine). L'essentiel des prélèvements s'effectue à Sermamagny, dans la nappe d'accompagnement de la Savoureuse. La CAB complète ses besoins par une interconnexion majeure avec Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), alimentant déjà une population d'environ 120 000 habitants, via la station de production d'eau potable de Mathay (prise d'eau superficielle sur le Doubs). Cette situation doit être mise en perspective avec le relèvement réglementaire du débit réservé de la prise d'eau de Mathay. Ce relèvement augmentera la fréquence et la durée des périodes pendant lesquelles la gestion de l'eau est délicate, avec un risque de diminution des volumes mobilisables pour l'AEP. Enfin, la recherche récente de ressources de substitution AEP engagées par la CAB n'a pas été concluante, faisant en sorte de maintenir PMA et la CAB dans une situation très sensible, inféodée aux deux ressources AEP principales (Mathay et Sermamagny). Les investigations de la CAB se poursuivent actuellement.

Par ailleurs, des ventes d'eau depuis la commune de Champagney pour le SIAEP de Giromagny et le SIAEP de la Doller (commune de Mortzwiller, Haut-Rhin) pour le syndicat de Rougemont-le-Château complètent les importations sur le bassin de l'Allan.

Ainsi, les interconnexions présentes et les interconnexions avec les ressources extérieures ne permettent pas d'assurer une sécurisation globale de l'alimentation en eau potable dans le périmètre du SAGE, laquelle est dépendante pour majeure partie d'une ressource superficielle (prise d'eau de Mathay dans le Doubs).



ANTICIPER ET AMÉLIORER LA GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

Les outils de gestion de crise que sont les arrêtés sécheresse, réservés théoriquement aux épisodes climatiques exceptionnels, sont devenus des outils de gestion courante des ressources en déficit chronique (dans la Vallée de la Savoureuse, ce type d'arrêté a été pris en 2003, 2006, 2010 et 2011).

La Vallée de la Savoureuse constitue l'un des 75 territoires identifiés en déséquilibre quantitatif au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) sur le bassin Rhône - Méditerranée - Corse. En ce sens, l'Agence de l'Eau a réalisé une étude devant permettre de déterminer les volumes prélevables en vue de la mise en place d'une gestion collective de la ressource.

Les premières phases de l'étude montrent que la satisfaction des débits d'objectif d'étiage dans la Savoureuse passe par une diminution de l'impact quantitatif des prélèvements sur les débits de la Savoureuse. Ainsi, la diminution des prélèvements à Sermamagny appliquée depuis 2 ans devrait éviter que ne se reproduise l'assèchement de la Savoureuse observé en 2003. Plus en amont, le maintien d'un débit réservé à l'aval du champ captant de Malvaux (imposé par l'arrêté d'autorisation du prélèvement) apparaît également comme une piste technique à déployer.

Cependant, ces seules dispositions ne permettront pas de satisfaire les débits d'objectif d'étiage. Pour cela, différents axes de travail ont été proposés comme la compensation ou l'ajustement des prélèvements d'eau potable, la restauration physique des linéaires de la Savoureuse ou encore l'amélioration des échanges entre plans d'eau et cours d'eau.

Enfin, les résultats des modélisations des conséquences du changement climatique laissent également présager une augmentation de la fréquence et de la durée des épisodes de sécheresse. Les préconisations concernant le volet quantitatif sur le bassin de l'Allan doivent donc nécessairement prendre en compte l'effet de dispositions qui pourraient impacter des milieux situés en dehors du périmètre du SAGE et tout particulièrement le Doubs à l'aval de Mathay.

